



## **Demande de propositions**

### **Premières Nations du Nord et des régions éloignées Inducteurs de coûts au primaire et au secondaire**

**Publié par :**

L'Assemblée des Premières Nations  
Secteur de l'éducation  
55, rue Metcalfe, bureau 1600  
Ottawa (Ontario) K1P 6L5  
Téléphone (613) 241-6789

**Date d'émission :** 1<sup>er</sup> décembre 2018

**Date de livraison des propositions :** Le 31 mars 2019

**Remettez votre proposition à :** [JLaughlin@afn.ca](mailto:JLaughlin@afn.ca)

**Adressez vos demandes de renseignements à :** [JLaughlin@afn.ca](mailto:JLaughlin@afn.ca)

#### **APERÇU**

En septembre 2017, le Groupe de travail de l'Assemblée des Premières Nations sur les besoins uniques des collectivités nordiques et éloignées a entrepris ses travaux sur l'éducation des Premières Nations. L'une des premières initiatives de cette Équipe spéciale conjointe consiste à remédier au sous-financement de l'éducation dans les communautés isolées et éloignées.

En décembre 2017, les Chefs en assemblée ont décidé d'appuyer une nouvelle proposition de politique visant à mettre en place une nouvelle méthode de financement de l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations. Dans le cadre de cette nouvelle approche, des formules de financement régionales provisoires, qui s'inspirent des formules de financement utilisées par les différentes provinces pour établir une allocation de base, entreront en vigueur durant l'exercice financier 2019-2020. Ces formules régionales feront l'objet d'une surveillance et d'une révision continues de la part de tables techniques régionales conjointes réunissant les Premières Nations et le gouvernement fédéral. Parallèlement, les Premières Nations de tout le pays élaboreront des ententes régionales bilatérales sur l'éducation (locales, régionales et

fondées sur les traités) afin de mieux tenir compte de leur façon de concevoir le contrôle de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations.

En vue d'appuyer les tables techniques régionales et les ententes régionales sur l'éducation, l'Assemblée des Premières Nations commande une recherche sur les inducteurs de coûts associés à la prestation de l'enseignement primaire et secondaire dans les écoles et les collectivités nordiques, éloignées et isolées. Cette recherche appuiera le travail des Premières Nations en fournissant une base objective pour évaluer et améliorer les modèles de financement régionaux provisoires et les ententes régionales sur l'éducation afin qu'ils prennent en compte adéquatement les coûts réels requis pour offrir une éducation de qualité dans les collectivités nordiques, isolées et éloignées.

## **OBJECTIF**

Ce projet permettra de produire un rapport de recherche exhaustif qui déterminera et résumera les coûts supplémentaires et les inducteurs de coûts associés à la prestation d'un enseignement de qualité aux Premières Nations dans les écoles et les collectivités nordiques, isolées et éloignées dans l'ensemble du Canada.

Le projet mettra l'accent sur la nécessité de déterminer les générateurs de coûts non salariaux de l'éducation pour les Premières Nations dans les régions nordiques, isolées et éloignées, et fournira des critères qui détermineront les pondérations/allocations selon une méthodologie semblable à celle utilisée par le [Conseil national mixte \(CNM\) – Directive relative aux postes isolés et aux logements de l'État](#).

L'objectif global de ce projet est de proposer un ensemble de critères qui peuvent être utilisés pour déterminer les coûts plus élevés de l'enseignement primaire et secondaire pour les Premières Nations vivant dans des régions nordiques, isolées et éloignées.

## **CHAMP D'APPLICATION, TRAVAUX ET COMPOSITION**

### Paramètres d'investigation et de recherche

1. Dresser la liste des générateurs de coûts non salariaux de l'éducation qui ont une incidence sur la prestation de l'enseignement primaire et secondaire dans les collectivités et les écoles des Premières Nations vivant dans des régions nordiques, isolées et éloignées. Les inducteurs de coûts seront des coûts autres qu'en capital et comprendront, sans s'y limiter : le perfectionnement professionnel, le transport scolaire, l'accès à Internet, le salaire des consultants, etc.
2. Élaborer un ensemble de critères qui permettront de calculer les pondérations/allocations pouvant servir à compenser les coûts plus élevés de la prestation de l'enseignement dans les écoles et les collectivités des Premières Nations vivant dans des régions nordiques, isolées et éloignées. Cette façon d'élaborer les critères sera semblable à la méthodologie utilisée dans la Directive relative aux postes isolés et les logements de l'État du CNM.
3. Appliquer les critères nouvellement élaborés à diverses Premières Nations nordiques, isolées et éloignées pour évaluer l'incidence des critères et des pondérations.

4. Travailler en étroite collaboration avec le comité directeur chargé de la Demande de propositions (DP), y compris l'équipe d'experts en financement de l'enseignement de la maternelle à la 12e année de l'Assemblée des Premières Nations, qui aidera à fournir une rétroaction au chercheur ainsi qu'un soutien pour identifier les écoles, les collectivités et les ensembles de données au besoin.
5. La première ébauche des résultats de la recherche sera présentée, en personne, au Comité directeur de la DP pour rétroaction, commentaires et révisions le 7 février 2019 à Ottawa.

## **CALENDRIER**

Les travaux débuteront le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la première ébauche sera terminée d'ici le 7 février 2019 et la version finale d'ici le 31 mars 2019.

**COÛT ET BUDGET DU PROJET : 49 000 \$ (y compris tous les frais de déplacement).**

## **EXIGENCES RELATIVES AUX PROPOSITIONS**

Les propositions ne seront acceptées que sous forme électronique. Les documents suivants doivent être joints à la proposition :

- A. Aperçu du projet : Cette section comprendra les titres de compétences du soumissionnaire, son expérience pertinente passée et actuelle, son approche relative à la portée des travaux, un calendrier des activités, son approche de gestion, un énoncé des travaux et un calendrier.
- B. Capacités et expérience : Cette section mettra en évidence l'expérience, les compétences et les capacités du soumissionnaire, les ressources ou les installations nécessaires pour réaliser les travaux, les défis anticipés et la façon de les relever, ainsi que des exemples de travaux pertinents récents.
- C. Budget du projet : une ventilation détaillée des coûts, y compris les salaires, les ressources, les frais de déplacements et le coût du matériel.

## **CRITÈRES D'APPROBATION**

### Qualités techniques

- Participation et/ou expérience autochtone (15 points)
- Capacité à faire le travail (20 points)
- Gestion des travaux (15 points)
- Méthodologie (15 points)
- Qualité de la proposition (15 points)

### Mérite financier

- Prix (10 points)
- Qualité du devis (10 points)